

Synthèse

Composée de 39 communes, la communauté urbaine d'Arras compte 102 000 habitants en 2011. Depuis 2006, la population s'accroît de 0,3 % par an, soit une croissance nettement plus soutenue que la moyenne régionale (+ 0,1 %). Un habitant de la communauté urbaine d'Arras sur deux vit dans un ménage dont le revenu fiscal par unité de consommation est supérieur à 18 950 euros. Si ce revenu médian est nettement plus élevé que celui du Nord-Pas-de-Calais, il avoisine le revenu médian de France métropolitaine. Au sein de la région, les communautés urbaines d'Arras et de Lille se distinguent fortement des autres grandes communautés urbaines et communautés d'agglomération : ces deux territoires présentent les revenus les plus élevés. Toutefois, les disparités de revenus à l'intérieur de la communauté urbaine d'Arras sont marquées. Cinq communes présentent ainsi un revenu inférieur à celui de la communauté : Saint-Nicolas, Arras, Saint-Laurent-Blangy, Achicourt et Beaurains. Au sein de la commune d'Arras, les disparités de revenus sont conséquentes : les 10 % des ménages les plus riches ont un revenu fiscal 14 fois plus élevé que les 10 % des ménages les plus pauvres, soit un rapport interdécile deux fois plus important que pour l'ensemble de la communauté urbaine. Dans ces cinq communes, cinq quartiers concentrent les populations à bas revenus.

Cinq quartiers prioritaires dans la nouvelle géographie de la politique de la ville

À partir de 2015, une nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville entre en application suite à la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. L'objectif de la réforme était double : simplifier et actualiser la géographie actuelle et la recentrer sur les zones les plus en difficulté. La communauté urbaine d'Arras compte sur son territoire cinq quartiers prioritaires de la politique de la ville : « Arras Ouest » situé à l'ouest de la commune d'Arras ; « Nouvelles résidences Saint-Nicolas lez Arras - Saint-Laurent Blangy » situé à cheval sur les communes de Saint-Laurent-Blangy et Saint-Nicolas ; « Quatre As Achicourt » localisé au sud de la commune d'Achicourt ; « Saint-Michel Goudemand Arras » situé à proximité immédiate du cœur urbain du centre-ville d'Arras ; « Cheminots Jean Jaurès Moulin-Hacart Arras - Achicourt » localisé au nord du quartier du même nom, débordant au sud sur la commune d'Achicourt.

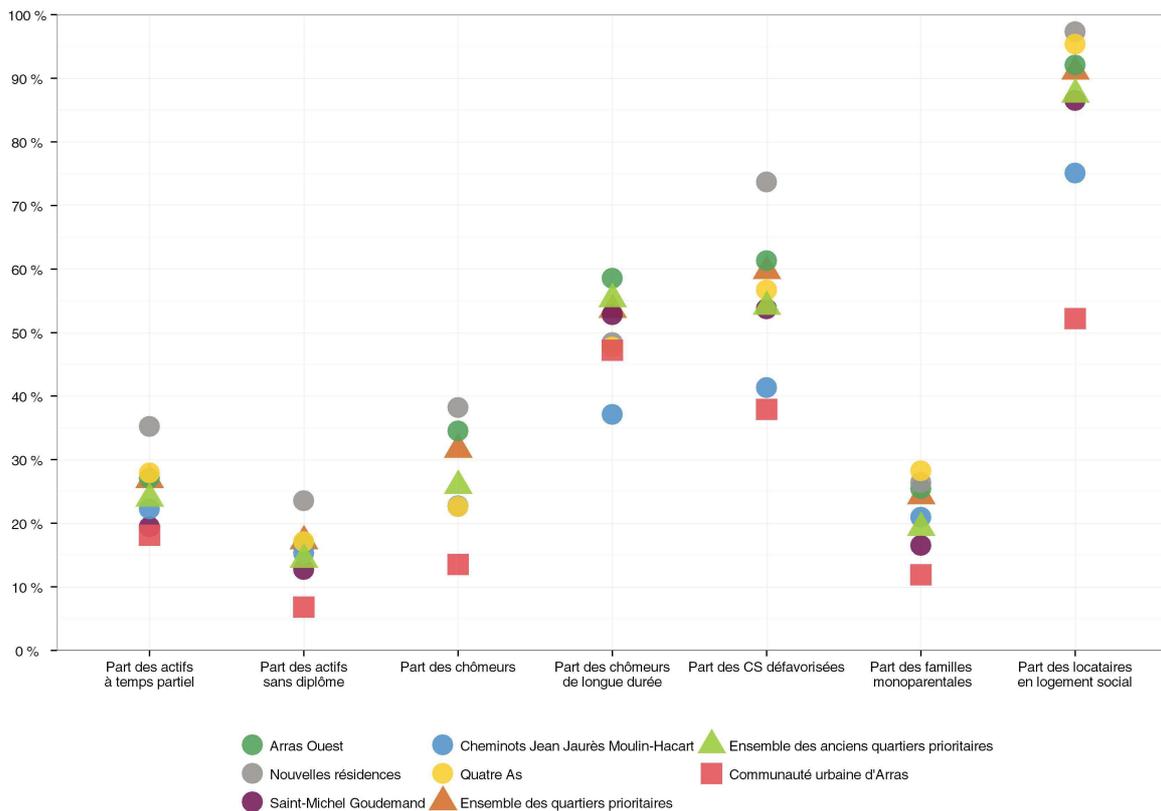
Ces cinq quartiers prioritaires regroupent près de 13 000 habitants, soit 13 % de la population de la communauté urbaine. Deux de ces quartiers prioritaires comptent plus de 2 000 habitants : « Nouvelles résidences Saint-Nicolas lez Arras - Saint-Laurent Blangy » et « Arras Ouest ». Avec près de 7 000 habitants, ce dernier quartier concentre près de la moitié de la population des nouveaux quartiers prioritaires. En comparaison, les anciens quartiers prioritaires de la politique de la ville regroupaient davantage de population : près de 15 900 habitants. La nouvelle géographie prioritaire diminue ainsi d'environ 20 % la population concernée par la politique de la ville. Au niveau national, la réduction est nettement plus prononcée (près de 40 %).

Une population particulièrement fragile dans les nouveaux quartiers prioritaires

Si la population couverte par la nouvelle géographie prioritaire est moins importante que dans l'ancienne géographie, la population des nouveaux quartiers apparaît plus fragile. Le diagnostic conduit dans cette étude repose sur une mise en perspective des quartiers selon quatre thématiques : activité de la population résidente (taux d'activité, proportion d'actifs sans diplôme, catégories socioprofessionnelles défavorisées et temps partiel), chômage (taux de chômage et proportion de chômeurs de longue durée), modes de cohabitation (familles monoparentales), statut d'occupation des logements (locataires en logement social) (figure 1).

La situation des quartiers de la nouvelle géographie prioritaire est systématiquement moins favorable que celle des quartiers de l'ancienne géographie prioritaire. Par exemple, la part des actifs au chômage s'élève à 32 % pour l'ensemble des nouveaux quartiers prioritaires alors qu'elle est proche de 25 % pour les quartiers relevant de l'ancienne géographie prioritaire. Le constat est analogue pour la part de la population vivant dans une famille monoparentale : 24 % pour les nouveaux quartiers prioritaires, contre moins de 20 % pour les anciens quartiers.

1 Indicateurs de fragilité sociale pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville



Source : Insee, Recensement de la population 2010.

Deux quartiers prioritaires cumulent les facteurs de fragilité

Les quartiers prioritaires « Nouvelles résidences Saint-Nicolas lez Arras - Saint-Laurent Blangy » et « Arras Ouest » sont globalement dans une situation moins favorable que les autres quartiers prioritaires. Recouvrant partiellement les zones urbaines sensibles de l'ancienne géographie de la politique de la ville, ces quartiers cumulent les facteurs de fragilité sociale.

Le quartier « Nouvelles résidences Saint-Nicolas lez Arras - Saint-Laurent Blangy » se distingue plus particulièrement par l'ampleur des difficultés sociales que connaissent ses habitants et par leur exposition plus marquée à des risques d'exclusion et de pauvreté. En effet, la proportion d'actifs en emploi sans aucun diplôme, la part des catégories socioprofessionnelles défavorisées, la proportion d'actifs en emploi travaillant à temps partiel, le taux de chômage et la proportion de locataires vivant en logement social sont les plus importants sur ce quartier. En outre, l'écart est souvent très net par rapport aux autres quartiers prioritaires (figure 1). Le quartier prioritaire « Arras Ouest » présente une situation analogue, quoique légèrement plus favorable.

Trois quartiers plus atypiques

Les trois autres quartiers prioritaires (« Quatre As Achicourt », « Saint-Michel Goudemand Arras » et « Cheminots Jean Jaurès Moulin-Hacart Arras - Achicourt ») présentent des situation plus atypiques. Ils partagent toutefois une caractéristique commune : leur situation est plus favorable pour l'exposition au chômage de leurs habitants. En effet, la part des chômeurs dans la population active est proche de 20 % alors qu'elle est supérieure à 30 % pour les deux autres quartiers prioritaires.

Si la situation du quartier « Quatre As Achicourt » apparaît plus favorable en matière de chômage, elle l'est moins dans les autres thématiques. Ce quartier est caractérisé par la proportion la plus élevée de personnes vivant dans une famille monoparentale : un peu moins de 29 % alors que cette part varie de 16 % à 26 % pour les autres quartiers prioritaires. De plus, la part d'actifs en emploi sans diplôme atteint près de 17 % : seul le quartier prioritaire « Nouvelles résidences Saint-Nicolas lez Arras - Saint-Laurent Blangy » est caractérisé par une proportion plus importante.

Le quartier « Saint-Michel Goudemand Arras » bénéficie d'un positionnement plus favorable que les autres quartiers du point de vue de la part d'actifs en emploi sans diplôme ou à temps partiel ou de la part de personnes vivant en familles monoparentales : il présente en effet les valeurs les plus faibles parmi les cinq nouveaux quartiers prioritaires. La proportion de catégories socioprofessionnelles défavorisées est également plus faible que sur les autres quartiers, hormis celui de « Cheminots Jean Jaurès Moulin-Hacart Arras - Achicourt ». En revanche, la proportion de chômeurs de longue durée est assez élevée, supérieure à 50 %, la plus importante après « Arras Ouest ».

Dans le quartier « Cheminots Jean Jaurès Moulin-Hacart Arras – Achicourt », la part de chômeurs de longue durée, la proportion de catégories socioprofessionnelles défavorisées et la part de locataires vivant en logement social sont très nettement inférieures aux valeurs des quatre autres quartiers (figure 1). Ainsi, la part des catégories socioprofessionnelles défavorisées est proche de 40 % alors qu'elle est supérieure à 50 % pour les autres quartiers. Concernant les autres indicateurs (part des actifs en emploi sans diplôme, part des actifs occupés à temps partiel et proportion de personnes vivant en familles monoparentales), « Cheminots Jean Jaurès Moulin-Hacart Arras - Achicourt » est en position intermédiaire entre, d'une part le quartier « Saint-Michel Goudemand Arras » et, d'autre part les trois autres quartiers prioritaires.